




Risques psychosociaux : Handicap invisible

Informations pratiques

 Durée

3 heures

 Effectif

1 à 15 personnes

 Localisation

Sur votre site

 Tarif

Nous contacter

 Délai d'accès

2 semaines

 Public concerné

Tout public.

 Pré-requis

Il n'y a pas de prérequis spécifiques pour suivre la formation.

 Validation

Attestation de formation.

Les risques psychosociaux sont des facteurs qui peuvent avoir un impact négatif sur la santé mentale, émotionnelle et sociale des travailleurs. Parmi ces risques, il existe une catégorie souvent méconnue : les handicaps invisibles. Contrairement aux handicaps physiques visibles, les handicaps invisibles ne sont pas apparents extérieurement et peuvent inclure des conditions telles que les troubles mentaux, les maladies chroniques, les troubles neurologiques et bien d'autres.

Objectifs

- **Sensibilisation** : L'objectif principal de la formation est de sensibiliser les employés à la réalité des handicaps invisibles et à leurs impacts sur la vie professionnelle des individus concernés. Il s'agit de faire prendre conscience des différents types de handicaps invisibles, de leurs symptômes et de leurs conséquences sur le bien-être des personnes.
- **Compréhension** : La formation vise à approfondir la compréhension des participants sur les besoins spécifiques des personnes atteintes de handicaps invisibles. Cela inclut la connaissance des adaptations raisonnables et des mesures d'accommodement nécessaires pour favoriser leur inclusion et leur participation pleine et entière au travail.
- **Communication et interaction** : La formation vise à améliorer les compétences en communication des participants pour interagir de manière appropriée et respectueuse avec les personnes atteintes de handicaps invisibles. Cela peut inclure des techniques de communication efficaces, l'apprentissage de questions ouvertes, l'écoute active et la promotion d'un environnement de travail inclusif.
- **Gestion et soutien** : La formation peut également aborder les stratégies de gestion et de soutien pour les employeurs et les collègues. Il s'agit d'apprendre à reconnaître les signes de détresse ou de difficultés liées aux handicaps invisibles, à mettre en place des mesures d'adaptation appropriées et à offrir un soutien adéquat pour favoriser le bien-être des personnes concernées.
- **Lutte contre la stigmatisation** : Un objectif important de la formation est de lutter contre la stigmatisation et les préjugés associés aux handicaps invisibles. Il s'agit de promouvoir une culture de respect, d'inclusion et d'égalité des chances au sein de l'organisation en encourageant l'empathie, la compréhension et l'acceptation de la diversité des handicaps.

MAPSI SARL

06 85 92 39 45 - mapsisarl@gmail.com
www.mapsi-formation.fr

13 Rue de la Pie d'Anjou
77240 Vert-Saint-Denis

Siret : 751 809 789 00024
Code APE : 85.59A

«déclaration d'activité enregistrée sous le
numéro 11 77 05276 77 auprès du préfet de région
d'Ile-de-France»